



# SNETAP-FSU

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public  
Fédération Syndicale Unitaire

## Section régionale des Pays de la Loire

---

Laval, le 5 février 2018

A Madame la Députée

Objet : AVS, dans l'Enseignement Agricole Public, une précarité inacceptable.

Madame la Députée,

Les membres de la communauté éducative de l'enseignement agricole public, souhaitent vous alerter concernant la situation des personnels (AVS) accompagnant des élèves-étudiants en situation de handicap dans l'enseignement agricole public. Ils sont des acteurs majeurs de l'inclusion scolaire, priorité claire et affichée du quinquennat, des jeunes en situation de handicap. Pourtant, depuis de nombreuses années, leur situation n'a pas évolué et ils subissent, jours après jours, la précarité.

Cette précarité prend notamment la forme d'une différence de traitement, injustifiée et inacceptable, qui est faite entre les personnels sous statut AESH dans l'Enseignement agricole public et ceux qui exercent à l'Education nationale (EN).

Ainsi, pour une même mission, leur rémunération est inférieure de près de 25 % à leurs homologues de l'EN. En effet, le salaire des agents de l'Education Nationale est comptabilisé sur 39 semaines alors que, pour les agents de l'enseignement agricole public, il s'établit sur le nombre de semaines de présence réelle du jeune accompagné (sans les stages, sans les vacances scolaires...) ! Il s'en suit des rémunérations indignement basses (moins de 800€ net pour plus de 30h de travail par semaine) et inévitablement des difficultés pour les établissements à recruter des AESH et donc pour les jeunes en situation de handicap, scolarisés dans l'enseignement agricole public, des difficultés à être accompagnés.

**Nous réclamons, pour ces agents, un alignement de la rémunération, du droit à la formation, sur les agents de l'EN.**

Dans l'attente de votre soutien et en restant à votre disposition pour toute précision, nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, nos plus sincères salutations.

Pour le SNETAP-FSU,  
Y.VIGNER  
Co-secrétaire régional des Pays de la Loire

